

Lucienne Haese, alias « Lulu du Morvan », 77 ans, est l'un des personnages du *Temps des forêts*, le documentaire de François-Xavier Drouet sur la « malforestation », qui sort cette semaine en salles. Elle y fait une brève mais salutaire apparition. Face à une assemblée d'écologistes dépités par l'avancée inexorable de la monoculture de sapins de Douglas, elle vitupère : « *Faut pas se laisser faire, nom d'une pipe!* » On est allé voir cette ancienne comptable d'une entreprise de parapluies pour comprendre comment défendre la forêt mélangée, habitée, vivante.

PAYSAGE ORIGINEL

« Je suis née ici, au-dessus d'Autun, à la lisière de la forêt de Montmain. On n'était pas riches, six enfants, et les vacances, c'était derrière la maison : les balades dans les bois, la cascade de Brisecou, les champignons... Quand je me suis mariée, en 1963, j'ai suivi mon époux en région parisienne. Mais j'avais la nostalgie. En 1968, on s'est acheté une maison dans le coin ; en 1979, on s'y est installé pour de bon. Chaque fois que je revenais en week-end, je constatais l'évolution du paysage à l'avancée des coupes à blanc. Des parcelles entières de belles forêts de feuillus rasées du jour au lendemain pour les replanter avec une essence unique, du douglas. Je n'ai rien contre ces conifères quand ils sont mélangés à d'autres. Mais en monoculture, c'est d'un triste... Une dame le dit bien, au début du film : « *Les sapins, on les a vus plantés dans les prés, partout... Les matins sont devenus des soirs.* » Chez nous, même chose : des arbres en lignes, plus un oiseau, le silence. Choquée, j'ai même écrit dans les années 1970 à Raymond Barre, qui était alors Premier ministre. Il ne m'a jamais répondu. »

VILAIN PETIT CANARD

« Avec les jeunes d'Autun Morvan Ecologie, une association de défense de l'environnement, on a essayé de voir les propriétaires de forêts. Mais on les faisait doucement rigoler, avec nos petits oiseaux et nos jolis paysages. Il nous fallait des arguments plus tangibles. Un livre m'a vraiment déterminée à me battre : *La Forêt française*, de Georges Plaisance (Denoel, 1979, aujourd'hui épuisé), un ingénieur des Eaux et Forêts, un poète aussi, qui explique toute la richesse écologique et culturelle de ce milieu travaillé par l'homme depuis des millénaires. La première fois que je me suis retrouvée dans une commission convoquée par le sous-préfet de Château-Chinon (Nièvre), j'étais le vilain petit canard écologiste qui n'y connaissait rien. La seule femme, aussi, face aux représentants mâles du monde forestier qui, manifestement, s'entendaient entre eux avant les réunions pour bloquer toute voix dissonante. Mais j'ai mon caractère, je déteste qu'on me prenne pour une idiote. Alors j'ai bossé dur pour ne pas les lâcher. »

CEUX D'EN FACE

« La forêt dépend du ministère de l'Agriculture, et non de celui de l'Environnement. Voilà qui explique ces monocultures de douglas gérées comme des champs de maïs : on plante, et quand ça a atteint la bonne taille pour les scieries – 60 centimètres de diamètre –, on rase tout. Et on recommence. Et tout le monde est content. Enfin, les gros... Le CRPF (Centre régional de la propriété forestière), qui représente les propriétaires privés, et les investisseurs institu-

tionnels, comme la Caisse des Dépôts, qui possède des milliers d'hectares dans le Morvan. Ou AXA Assurance, qui a enrésiné 900 hectares dans un site touristique autour de Saint-Agnan, en Bourgogne. Et puis l'ONF, l'Office national des forêts, qui gère la forêt publique (18% de la surface) et fait ce qu'on lui dit de faire : produire toujours plus de bois. Les acteurs de la filière, abatteurs, bûcherons, scieurs, débardeurs, transformateurs, ont eux aussi tout intérêt à ces coupes rases qui leur permettent d'utiliser leurs énormes engins achetés à crédit. Pourtant, il existe des alternatives, aussi rentables, beaucoup plus respectueuses. Nom d'une pipe! »

GROUPEMENT FORESTIER

« J'en avais assez qu'on me dise : « *Vous ne pouvez pas comprendre, vous n'êtes pas propriétaire.* » Pour se confronter à la question et prouver qu'il est possible de faire une gestion écologique ET rentable, on a donc créé un groupement forestier ¹. Il s'agit d'une société civile sur le modèle des SCI (sociétés civiles immobilières) dont tout un chacun peut acheter des parts (à 160 euros), qui nous permettent d'acheter des forêts. En onze ans, on a réuni six cents sociétaires et acquis collectivement plus de 300 hectares. Nous ne venons pas de dividendes, tous les gains sont réinvestis. Nous gérons nos parcelles en « futaies irrégulières par pied » : nous prenons le temps, avec un expert forestier, d'arpenter le terrain, de connaître les arbres, de décider lesquels on va prélever, lesquels on va aider, et ceux, trop vieux, qu'on ne touchera jamais. Cette sylviculture assure ainsi un couvert forestier permanent, condition essentielle à la bonne santé des sols. On ne plante pas non plus : la régénération naturelle assure le reboisement, il suffit de l'accompagner en douceur. Ça marche, et c'est beau. »

BIODIVERSITÉ

« Je comprends Nicolas Hulot, qui démissionne, cette solitude qu'il dit avoir ressentie face à ses collègues ministres. Aujourd'hui encore, dans les réunions avec les acteurs de la filière, le mot « biodiversité » fait rire. Eux parlent doctement « *emplois* », « *développement économique* », « *balance commerciale* »... Mais ils n'évoquent jamais le coût de la remise en état des routes esquinées par leurs engins, pas plus que les aides publiques obtenues pour acheter leur gros matériel. Ils ne parlent pas non plus de l'impact négatif sur le tourisme. Surtout, aucun d'entre eux ne s'aventure à chiffrer les dégâts sur la biodiversité. Les coupes rases, le lessivage des sols, le saccage des sources et ruisseaux ? Les hirondelles disparues ? Les hérissons de plus en plus rares, les grenouilles qui ne chantent plus ? Ils s'en foutent. »

L'INVITATION AU MINISTRE

« COP 21, Charte de l'environnement, ils nous amusent avec des bouts de papier et font tout l'inverse... Le raisonnement des décideurs ne dure que le temps de leur mandat. Ils n'ont pas d'enfants, ces gens-là ? Je l'ai dit au maire d'Autun, à notre député aussi : j'invite Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, car il y a des décisions importantes à prendre avec le projet « Forêt-Bois pour la France », qu'ils nous mitonnent pour 2020. Je l'invite à venir tout de suite pour lui montrer ce qui se passe sur le terrain, les coupes à blanc, les sols à nu, le paysage dévasté. On l'attend, nom d'une pipe! » ●

¹ Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan, 1, rue des Pierres, BP 60046, 71402 Autun Cedex.

À VOIR



Le Temps des forêts, de François-Xavier Drouet, en salles.

LIRE critique p. 65.